

SEMINAIRE SUR LA MISE EN PLACE DES
PROCEDURES DOUANIERES AU PORT EN EAU
PROFONDE DE KRIBI ET IMPLICATION DES
DIFFERENTS ACTEURS DU PROCESSUS D'ACCUEIL
DES NAVIRES ET DE PASSAGE DES MARCHANDISES

KRIBI- DU 08 AU 11 OCTOBRE 2014

**ALLOCUTION DE MADAME
LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**

Monsieur le Préfet du Département de l'Océan,

Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Kribi,

Monsieur le Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle du Comité de Pilotage de la réalisation du Complexe Industriolo-portuaire de Kribi,

Monsieur le Président du Comité Mixte Douane/COPIL-CIPK ;

Messieurs les Présidents et Représentants des groupements professionnels ;

Messieurs les Représentants des Bureaux de gestion du fret terrestre ;

Autorités administratives et militaires ;

Chers Collègues ;

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un agréable devoir de prendre la parole ce jour, dans ce cadre convivial de l'Hôtel La Marée, à l'occasion de cette concertation consacrée à la mise en place des procédures douanières au Port en Eau Profonde de Kribi et à l'implication des différents acteurs du processus d'accueil des navires et de passage des marchandises.

Je voudrais tout d'abord souhaiter à chacun de vous une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour dans cette cité balnéaire, vitrine par excellence des atouts touristiques de notre beau pays.

Permettez- moi également avant toute chose, de saluer votre présence à cet important Atelier. Votre disponibilité à partager vos expériences, en dépit de vos contraintes professionnelles, est un signe éloquent de l'intérêt que vous portez à la volonté du Gouvernement de doter notre pays d'un

Port moderne adapté aux évolutions constantes du commerce international.

Qu'il me soit enfin permis de rendre un hommage appuyé au Comité de Pilotage de la réalisation du Complexe portuaire de Kribi pour l'organisation de ces assises et la qualité des thèmes de réflexion inscrits à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs, distingués invités,

Le commerce international demeure aujourd'hui l'un des vecteurs majeurs du développement économique, les ports, au vu des richesses qu'ils drainent, constituent de véritables poumons pour l'économie. Fort de cela, le Gouvernement du Cameroun a décidé de la construction d'un Port en Eau Profonde dans la localité de Kribi.

Le projet de Port en Eau Profonde de Kribi, grand chantier de l'émergence de notre pays constitue une avancée significative dans la mise en œuvre de la politique des grandes réalisations du Chef de l'Etat.

Ce projet contribuera à mettre en valeur les ressources naturelles du pays et à renforcer la chaîne d'approvisionnement maritime et portuaire.

Le projet port en Eau Profonde de Kribi (PEPK) vient de boucler la phase 1 constituée d'un quai, d'un terminal à conteneurs et d'un terminal des marchandises en conventionnel. Il faut aujourd'hui le rendre opérationnel. Le Port en construction est un port de 3ème génération, intégrant les fonctions transit, logistique, industrielle et commerciale, qui révolutionnera le paysage portuaire national. **Pour que ce port contribue effectivement à la compétitivité et à la croissance attendues de sa réalisation, il est impératif que les différents acteurs de la chaîne logistique du futur port s'engagent résolument dans un cadre formel de collaboration institutionnelle, afin de réduire les délais**

et les coûts des transactions, améliorer, harmoniser et simplifier les procédures, dans le cadre d'une gestion coordonnée.

L'avènement du Port en Eau Profonde de Kribi doit servir de tremplin pour apporter des avancées significatives dans le perfectionnement de la chaîne logistique camerounaise. Celle-ci est appelée à jouer un rôle de premier ordre pour garantir la fluidité dans le mouvement des marchandises et des moyens de transport, que ce soit à l'importation, à l'exportation ou en transit. La performance de la chaîne logistique constitue ainsi un facteur indispensable pour la croissance et le développement national.

Mesdames et Messieurs,

L'objectif de cette concertation dès lors, est de poser les jalons de la création d'une communauté portuaire compétitive et performante, à travers la mise en place des procédures simples, harmonisées, standardisées, prévisibles et transparentes. Pour ce faire les débats vont porter sur les thèmes suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Procédures d'accueil et de gestion d'une escale de navire ;
- Procédures de passage des marchandises à l'importation, à l'exportation et transbordement ;
- Réflexion sur l'informatisation ;
- Principes directeurs de surveillance du Port en Eau Profonde de Kribi.

De façon spécifique, il s'agira pour les ateliers thématiques de plancher entre autres sur :

- La cartographie des acteurs ;
- Le modèle d'accueil des navires ;
- La procédure de gestion de l'escale ;
- Les procédures de passage portuaire à l'import et export ;
- Les procédures de transbordement ;

- Procédures de dégroupage des conteneurs ;
- Le traitement des marchandises périssables et dangereuses ;
- Le transit des marchandises ;
- Le développement des MAD ;
- Etc.

Le cadre légal en vigueur ainsi que la pratique existante doivent servir de repères dans la volonté d'asseoir un cadre de procédures allégées au sein du Complexe de Kribi. **Aussi, faut-il le souligner ici, la fluidité des opérations portuaires à Kribi sera tributaire de la qualité de vos réflexions.**

Au regard du profil des participants aux présentes assises et de vos expertises avérées, je reste persuadée que les points inscrits à l'ordre du jour seront examinés avec la plus grande pugnacité ; je ne doute donc pas un instant des retombées fructueuses des échanges.

En vous souhaitant pleins succès dans vos travaux, je déclare ouverte la concertation sur la mise en place des procédures douanières au Port en Eau Profonde de Kribi et l'implication des différents acteurs du processus d'accueil des navires et de passage des marchandises.

Je vous remercie pour votre aimable attention.